



Compte Rendu Assemblée Générale de l'association Bretz'selle du 31 janvier 2013

Présents : 43 personnes étaient présentes ce soir là. Parmi elles, 4 personnes non-membres : Alain Jund (CUS), Patrick Seyller (Re-Cycle), Clément Lamy (Alsace Active), et Marc Schatt (Vélo Docteur). 3 membres avaient donné procuration à des membres présents. Soit 42 membres présents ou représentés.

1. Rapport moral (G. Weibel, président)

Voir rapport moral sur le site

Rappel des objectifs de Bretz'selle et de la valeur centrale qu'est le partage.

Le rapport moral a été validé à l'unanimité.

2. Rapport d'activité 2012, (Benoît Guillemain, secrétaire)

Voir rapport d'activité sur le site

La question est posée de l'augmentation des horaires d'ouverture. Il est rappelé que le choix a été fait depuis les début de l'association d'un développement grâce à l'essaimage du concept. Ainsi le projet est de permettre l'émergence d'atelier à différents endroits du territoire plutôt que de créer un énorme pôle vélo.

Le détail de ce qui est appelé « prestation » dans le rapport est demandé. Il s'agit des stages pour les enfants dans la mesure où il est demandé aux parents de nous payer directement pour l'activité. Mais il s'agit surtout des ateliers mobiles, notamment en entreprise.

Le rapport d'activité été validé à l'unanimité.

3. Rapport financier 2012 (N. Wentz, trésorier)

Voir rapport financier sur le site

Sacha Pelletier pose la question de la signification de la « dotation aux amortissements » pour la seconde année consécutive.

Le bénévolat correspond à 2,8 ETP en 2012, contre 2,5 en 2011. Arthur Hanon souligne le fait que cette augmentation doit être nuancée et rapprochée de celle du salariat qui a lui aussi augmenté avec l'arrivée de Jean-François Eschenlauer. Il interroge la position de l'association et le modèle qu'elle défend sur la question. L'objectif d'un équilibre entre ressources bénévoles et salariées est évoqué.

Comme en 2012, la question de la valorisation des déchets est posée. Le détail est explicité :

- les déchets métalliques sont triés entre aluminium et ferraille
 - la ferraille est emportée gratuitement par un ferrailleur
 - en échange, il met à notre disposition son camion une fois de temps en temps pour vendre notre aluminium. Cette vente représente une recette très symbolique enregistré dans le rapport sous « autres recettes ».
- les pneus sont toujours une problématique d'actualité. La ville de Strasbourg que nous avons contacté pour trouver une solution nous propose soit de payer comme les professionnels pour le traitements de nos pneus-déchets, soit d'inciter les adhérents à repartir avec leurs pneus usagés pour les mettre dans leur poubelle personnelle. Nous cherchons encore une filière de recyclage ou un partenariat pertinent, avant de budgétiser dans le détails le coût de ce traitement.

Le bilan financier a été validé à 41 voix pour et 1 abstention.

4. Proposition d'un troisième tarif d'adhésion

Il a été proposé d'ajouter un quatrième tarif d'adhésion : « très accessible », qui permettra aux personnes ne pouvant payer les 15€ d'adhésion annuelle d'accéder à un tarif encore plus bas. Le Comité directeur devra trancher sur les critères à mettre en place pour bénéficier de ce tarif.

La question du retour d'expérience sur le tarif « de soutien », validé en 2012 est posée. Nous expliquons que le principe avait été validé en AG, mais qu'il n'a jamais complètement été mis en place. En effet, nous pensions à l'époque faire une demande de rescrit fiscal pour délivrer des reçus fiscaux, permettant aux adhérents de déduire de leurs impôts une part de leur adhésion. Cette démarche n'est finalement pas retenus par le Comité Directeur puisque selon plusieurs avis d'accompagnateurs, elle est risquée. Mais la possibilité de payer plus va être mise en avant à l'avenir.

Ce nouveau tarif pose de nombreuses questions. Comme nous l'avons souligné dans le rapport financier, nous souhaitons gagner en autonomie et les adhésions sont une source non-négligeable d'auto-financement. Or, proposer un tarif plus accessible ne va t il pas dans le sens inverse ?

Un travail doit être mené par le CD pour définir au mieux les critères d'obtention de ce tarif. S'ils comprennent une démarche de recherche de quotient familial, il ne risque certainement pas de provoquer des abus.

Une autre solution ne serait-elle pas de proposer des adhésions de plus courte durée ? Quelques mois ? Journalière ?

Le CD réponds que plusieurs débats ont déjà eu lieu sur les tarifs d'adhésion. Depuis le début, l'association est attachée au principe d'adhésion. En effet, l'adhésion annuelle, de date à date permet à chacun d'avoir l'occasion de s'exprimer sur le projet au moment de l'AG. Nous insistons régulièrement sur le fait qu'il s'agit de l'adhésion à un projet et pas uniquement de l'accès à un service. Pour une activité comme celle de Bretz'Selle, il n'est pas évident de lutter contre une attitude consumériste vis-à-vis du projet.

Plusieurs remarques sont faites sur la forme du vote. L'idée est de donner le pouvoir au CD de mettre en place un tarif « plus accessible », rien de concret sur les critères n'est soumis au débat. Il est rappelé plusieurs fois que les réunions du CD sont ouvertes à tous avec voix consultatives, chacun est donc invité à participer au débat le moment venu. Il s'agit par ailleurs de donner un pouvoir à un Comité Directeur élu sur la base de la confiance.

L'ajout de ce quatrième tarif a été validé à 36 voix pour, 2 voix contre et 4 abstentions.

5. Proposition d'un nouveau règlement intérieur

Voir nouveau règlement intérieur sur le site

6. Projet année 2013 et budget prévisionnel (G. Weibel et N. Wentz)

Voir rapport prévisionnel sur le site

7. Élection des membres du Comité Directeur

Les mandats de Geoffroy Weibel, Nicolas Wentz, Thomas Henry et Vincent Murez arrivent à leur terme. Ils proposent tous les 4 leur candidature pour un second mandat. Les personnes membres depuis plus de 6 mois peuvent se présenter au CD. Marine Jeanningros se présente.

Les 5 membres sont élus par liste à l'unanimité

Le comité directeur est donc désormais constitué de :
Geoffroy Weibel, Nicolas Wentz, Thomas Henry, Vincent Murez Julien Gagne, Vincent Brailly, Benoît Guillemain, Robin Faivre et Marine Jeanningros.